Tableau mural. Quatrième commandement. Tes Père et Mère honoreras, afin de vivre longuement.

Numéro d'inventaire : 1978.00572.18
Auteur(s) : Alexandre Collette
Type de document : planche didactique
Éditeur : Ruffet (Régis) et Bertin (Ch) (rue Saint-Sulpice Paris)
Imprimeur : Wiesener
Période de création : 3e quart 19e siècle
Date de création : 1870 (vers)
Inscriptions :
• gravure : Papier illustré et imprimé, présence d'une marge, renforcé au dos.
• nom d'illustrateur inscrit : Collette (A.)
Description : Papier illustré et imprimé, présence d'une marge, renforcé au dos.
Mesures : hauteur : 614 mm ; largeur : 455 mm
Notes : Planche N° 18 faisant partie d'une série incomplète (numérotée de 1 à 40). Planche bleutée présentant une illustration centrale : (scène du XIXème) devant, un enfant recevant de son ailleuil une instruction, des femmes maternant et surveillant leurs enfants / au fond, garnements grimpant aux arbres et jeune homme fouettant un plus jeune. On remarque un panneau sur une bâtisse avec écrit : Avis aux pères et mères sur l'éducation de leurs enfants : les pères et mères doivent à leurs enfants : 1°- l'INSTRUCTION, mais surtout l'instruction chrétienne, 2°- une correction pleine de bonté mais ferme et juste 3°- le BON EXEMPLE. En dessous de cette illustration centrale, 5 vignettes avec textes. En bas est imprimé : Régis-Ruffet, rue Saint-Suplice, 38, à Paris / Paris, Typographie Wiesener, rue Delaborde, 12 / Ch. Bertin, rue Saint-Suplice, 6, à Paris.Sur l'illustration est mentionné : A Collette INV & LITH / AMDG.
Mots-clés : Instruction religieuse (y compris les 'écoles du dimanche')
Filière : Institutions privées
Niveau : Élémentaire
Autres descriptions : Langue : Français
ill.